

TARIFS 2025

Applicables au 1er janvier 2025

Tarifs validés par le Conseil Communal et déterminés selon les ressources du foyer



DISTRIBUTION DES REPAS A DOMICILE

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
Prix d'un repas par jour (midi)	11,57 €	12,15 €	16,20 €	17,36 €
Prix de deux repas par jour (midi + soir)	14,26 €	14,97 €	19,96 €	21,39 €
Frais de maintenance de la fournette	45 €/mois (20 mois)			



TÉLÉALARME

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
Mensualités	Gratuité	12,42 €	31,62 €	90,33 €
Frais d'installation (réglés lors de l'installation)	Gratuité	93,13 €	213,54 €	262,82 €

AUXILIAIRE DE VIE



AIDE AU FOYER

Tarif horaire	28,35 €	Tarif horaire	23,80 €
Forfait soirée (4h de prestation)	30 €	Une prise en charge par la CCSS est possible, selon les revenus du bénéficiaire.	

SOS MULTI COURSES



Tarif de la prestation	30 minutes	5 €
	1heure	10 €